

JUIN 2022—no. 05

Bulletin d'information municipal

RUE PRINCIPALE

Pour vous tenir au courant de toutes nos activités et services offerts, visitez notre site web www.saint-louis-de-blandford.ca



CAPITALE NATIONALE DE LA CANNEBERGE

MUNICIPALITÉ

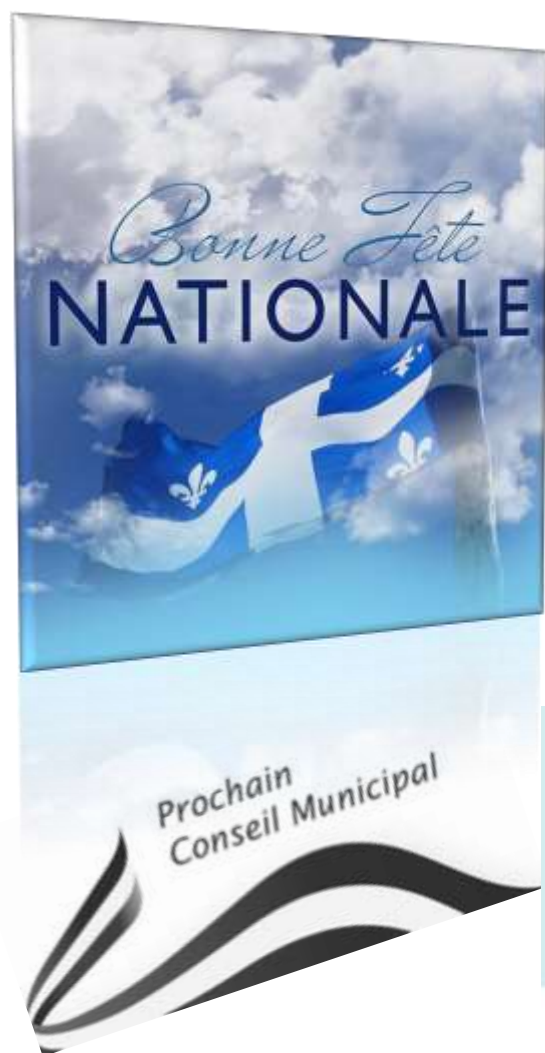


TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire	Page 3
Avis public	Pages 4 à 6
FADOQ	Page 7
Urbanisme	Page 8 et 9
Calendrier	Pages 10-11
Service incendie	Page 12
Sécurité civile	Page 13
Bibliothèque	Page 14
CIC	Page 15
Partenaires 12-18	Page 16
Information citoyens	Pages 17
Loisirs	Page 18-19
Numéros d'urgence	Page 20

SÉANCE
ORDINAIRE du conseil municipal

5 Juillet 2022 - 19H30

MOT DU MAIRE



Enfin juin !!! Je suis convaincu que, tout comme moi, vous êtes heureux d'accueillir la nouvelle saison. Du soleil et de la chaleur nous fera un très grand bien, on le mérite **tous!**

Je voudrais commencer par souhaiter de bonnes vacances à tous nos concitoyennes et concitoyens. Le camp de jour permettra à vous parents de confier à nos animatrices et animateurs vos tous petits en toute confiance pour les huit semaines de l'été. Cela vous permettra de poursuivre vos activités la tête tranquille. On est fin prêt pour en prendre soin et les amuser tout au long de l'été. Soyez-en rassuré.

Les travaux de construction de la Pump-Track (*circuit trottinette et petit vélo sur une surface asphaltée*) devrait débuter bientôt. Un bel ajout pour nos jeunes. Comme vous avez pu le remarquer, la municipalité met tout en œuvre pour améliorer ses infrastructures sportives. La population a augmenté avec plusieurs jeunes familles. Il est important pour nous d'offrir des infrastructures adaptées afin que Saint-Louis-de-Blandford soit une municipalité où il fait bon vivre, telle que notre devise « Choisir son espace de vie »

L'application des nouvelles normes concernant les piscines a été repoussée au 1^{er} juillet 2023, permettant un délai additionnel pour vous conformer à la nouvelle réglementation. Cependant, pour le bien-être et la sécurité de vos enfants, **SVP!** si vous avez la possibilité de rendre conforme vos installations, n'attendez pas qu'un malheur arrive, je sais ce que c'est que de perdre un enfant. La sécurité c'est important et c'est à vous d'y voir,

Passez un très bel été

Yvon Barrette, maire.

AVIS PUBLIC

RÉSULTAT DU RECENSEMENT DES VOTES

Saint-Louis-de-Blandford

2022 06 05
Apple Mon 11:58

STÉPHANIE HINSE
Prénom et nom de la présidente ou du président d'élection

fais l'annonce des résultats suivants.

1 POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE

The graph displays a linear relationship between the number of votes and the political affiliation of the candidate. The x-axis, labeled 'Personne candidate', represents the number of votes, and the y-axis, labeled 'Appartenance politique', represents the political affiliation. The line starts at the origin (0,0) and extends upwards and to the right, indicating a positive correlation.

Nombre de bulletins valides:

Nombre de bulletins rejetés:

a. obtentu

votes de majorité

2 POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER

Siège #6

Personne candidate	Appartenance politique	Nombre de votes
Xavier BOUCHER		7
Lucie CRÊTE		121
Jules VIGNEAULT		18

864

Nombre de bulletins valides: 146

1410

Nombre de bulletins rejetés:

LUCIE CRÊTE
Nom de la personne candidate

a obtenu

103

votes de majorité

Les Éditions Juridiques FD

LERM 252

Page 1/2

Je déclare que les résultats présentés ci-dessus sont exacts.

Christiane Huse
Présidente ou président d'élection

2022 06 05
Année Mois Jour

2022 06 05

Les Éditions Juridiques FD

LERM 252

Page 2/2

AVIS PUBLIC

RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il est de mon devoir de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2021

Les états financiers 2021 présentent fidèlement, à tous les égards, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021. Ils ont été audités par la firme FBL, selon les principes reconnus et usages particuliers de la comptabilité municipale. Le rapport de l'auditeur démontre pour l'exercice 2021 un surplus de 404 197 \$ pour les états financiers de la Municipalité et un surplus de 428 904 \$ pour les états financiers consolidés.

	Budget 2021	Réalisations municipales 2021	Réalisations consolidées 2021
REVENUS (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)			
Revenus de taxes	1 538 853 \$	1 583 992 \$	1 583 992 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 569 \$	664 \$	664 \$
Quotes-parts	0 \$	0 \$	(1 137 \$)
Transferts	249 015 \$	269 963 \$	270 176 \$
Services rendus	20 123 \$	45 607 \$	45 035 \$
Imposition de droits	32 200 \$	74 505 \$	74 505 \$
Amendes et pénalités	0 \$	1 975 \$	1 975 \$
Autres revenus d'intérêts	0 \$	3 083 \$	3 528 \$
Autres revenus	26 000 \$	3 662 \$	3 983 \$
TOTAL DES REVENUS	1 874 760 \$	1 983 451 \$	1 982 721 \$
CHARGES			
Administration générale	358 590 \$	417 515 \$	448 879 \$
Sécurité publique	266 910 \$	273 485 \$	267 192 \$
Transport	394 331 \$	580 311 \$	580 311 \$
Hygiène du milieu	178 377 \$	210 786 \$	210 786 \$
Santé & bien-être	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	156 048 \$	83 097 \$	83 097 \$
Loisirs et culture	127 983 \$	169 867 \$	169 867 \$
Frais de financement	42 216 \$	47 116 \$	54 438 \$
TOTAL DES CHARGES	1 524 455 \$	1 782 177 \$	1 814 570 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES	350 305 \$	201 274 \$	168 151 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Amortissement des immobilisations	0 \$	336 418 \$	384 825 \$
Remboursement de la dette à long terme	(110 305 \$)	(81 986 \$)	(113 679 \$)
Affectations			
Activités d'investissement	(190 000 \$)	(51 509 \$)	(53 005 \$)
Reserves financières et fonds réservés	(50 000 \$)	0 \$	42 612 \$
Total des affectations	(240 000 \$)	(51 509 \$)	(10 393 \$)
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	404 197 \$	428 904 \$

RAPPORT DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

	Rémunération	Allocation non-imposable
Pour l'année 2021,		
la rémunération des élus a été de :	Maire 8 139,00 \$	4 081,92 \$
	Conseillers 17 471,52 \$	9 365,76 \$

Le maire a eu une rémunération supplémentaire venant de la MRC d'Arthabaska de 1 826,41 \$ ainsi qu'une allocation non-imposable de 913,30 \$

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau municipal au 819-364-7007.

Yvon Barrette, Maire



Projet financé par le Secrétariat aux
aînés du MSSS



LES TRAVAILLEURS DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS PEUVENT VOUS AIDER À AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE.

Le travailleur de milieu auprès des aînés agit comme passerelle entre la personne aînée et les ressources disponibles du milieu. Il s'adapte aux particularités du milieu et aux situations, tout en s'assurant de respecter la volonté et le rythme de la personne aînée.

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Vous vous sentez seul et isolé? Vous éprouvez des inquiétudes, des difficultés, de l'ennui, de la frustration et des incertitudes en lien avec vos besoins et votre santé?

Sachez que vous pouvez **contacter le travailleur de milieu** qui sera en mesure de vous aider à **trouver des solutions** et de vous soutenir dans vos démarches, au besoin.

Le travailleur de milieu auprès des aînés est à votre écoute, pourquoi ne pas en profiter?

Service offert sur tout le territoire de la MRC d'Arthabaska

Pour information : 819 758-4188

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



**Éric Veilleux,
travailleur de milieu
pour la MRC Arthabaska**

**40, rue Alice, Victoriaville
819 758-4188**



Suite à l'assemblée générale annuelle de notre club FADOQ de St-Louis-de-Blandford du 4 mai dernier, le conseil d'administration pour la prochaine année sera composé :

Président	Denis De Billy
Vice-président	Jean-Pierre Vézina
Sec. Trésorière	Gaétane Gagnon
Administratrice	Renée Blanchette
Administrateurs	Réginald Lapointe
	Georges Laliberté
	Serge Vézina

Les activités intérieures du club ont pris fin le 11 mai avec un souper de 21 personnes. Pour cet été, à tous les mardis soir à 18h30, il y a le jeu de fer en arrière de l'église, membre et non membre du club FADOQ sont les bienvenus.

Pour la prochaine année, le club prévoit d'assister à la pièce de théâtre à St-Pierre-Baptiste en août prochain (les informations suivront dans le prochain journal). À l'automne prochain, nous prévoyons d'organiser une soirée vidéo sur les découvertes des Bois-Francs.

Il ne faut pas oublier nos soirées de Noël, St-Valentin, notre dîner de cabane à sucre, nos soirées de quilles ainsi que nos activités des mercredis : cartes, jeux de société et marelle).

Nous comprenons qu'avec plusieurs mois d'inactivité, le club fonctionnait au ralenti mais nous espérons qu'à l'automne prochain vous serez des nôtres et le club FADOQ de St-Louis-de-Blandford se fera grandement plaisir de vous accueillir à ses activités.

Soyez assurés, chers membres FADOQ, que nous vous tiendrons informés de tout développement concernant nos activités.

Le club FADOQ souhaite à tous ses membres un été reposant et passer de très belles vacances.

Entretemps, OCCUPEZ-VOUS et GARDEZ LA FORME

JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ



Enfin ! Il est temps de profiter de la saison des piscines.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le **Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.**

1. Les portes de clôture doivent être munies d'un dispositif pour se refermer et se verrouiller automatiquement.
2. Une bouée ou un gilet de sauvetage doit être à portée de main des baigneurs.
3. Un objet sphérique de 10 cm de diamètre ne doit pas pouvoir passer entre les barreaux.
4. Le système de filtration ou tout autre objet doit être à une distance minimale de 1 mètre de la piscine afin qu'on ne puisse y grimper pour accéder à la piscine.
5. Optez pour une perche de fibre de verre qui protège des électrisations possibles.
6. Une haie peut être traversée et n'est donc pas considérée comme une clôture.
7. Il doit y avoir une échelle pour entrer dans la piscine et en sortir de façon sécuritaire.
8. Lorsque que vous quittez la piscine, ne laissez jamais de jouet ou d'objet flottant qui pourrait attirer les enfants.
9. L'accès à la piscine doit être clôturé sur les quatre cotés.
10. **Il doit toujours y avoir un adulte attitré à la surveillance des enfants.**

Saviez-vous qu'il est nécessaire d'obtenir un permis pour l'installation d'une piscine?

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS**

Règlements sur l'environnement, la salubrité, la sécurité et les nuisances



Article 16 *Broussailles et mauvaises herbes* À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, constitue une nuisance et est prohibé, le fait de laisser pousser sur ce lot ou terrain, des branches, des broussailles ou des mauvaises herbes. La tonte du gazon doit obligatoirement être faite **quatre fois l'an**, avant le premier jour de chacun des mois de juin, de juillet, d'août et de septembre de chaque année.

Article 18 *Substance nauséabonde* Il est prohibé, de laisser s'échapper des odeurs ou des poussières, ou de laisser ou de permettre que soit laissée sur ce lot ou ce terrain toute substance nauséabonde, de manière à incommoder une ou plusieurs personnes du voisinage.

Article 21 *Véhicule hors d'état et pièces de machinerie* Constitue une nuisance et est prohibé, de laisser ou de permettre que soient laissés sur ce lot ou ce terrain des véhicules fabriqués depuis plus de sept (7) ans, non immatriculés pour l'année en cours ou hors d'état de fonctionner ou des rebuts ou pièces de machinerie, de véhicules ou de tout autre objet de cette nature.

Article 22 *Dépôt d'ordures ménagères et de rebuts* Constitue une nuisance et est prohibé, le fait par le propriétaire, le locataire ou l'occupant, de laisser ou de permettre que soient laissés des ordures ménagères ou des rebuts de toutes sortes à l'intérieur ou autour d'un bâtiment ou sur un terrain.

Article 26 *Malpropreté et encombrement* Constitue une nuisance et est prohibé, de laisser ou de tolérer que le terrain ou le lot soit laissé dans un état de malpropreté ou d'encombrement tel que cela constitue un danger pour la santé ou la sécurité des personnes qui y habitent ou qui s'y trouvent.

Article 32 *Pénalités* Toute personne contrevenant à quelque une des dispositions du présent chapitre est passible, en outre des frais, d'une amende minimale de cent dollars (100,00 \$), mais ne pouvant dépasser trois cents dollars (300,00 \$). 32.2 Si une infraction se continue, le contrevenant est passible de l'amende édictée ci-dessus pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue. 32.3 Au surplus et sans préjudice des dispositions prévues au présent article, la municipalité conserve tout autre recours pouvant lui appartenir.

Ces articles sont tirés du règlement G100-1 harmonisé de la MRC

JUIN—Fin de l'année scolaire—BONNES VACANCES



<i>DIM.</i>	<i>LUN.</i>	<i>MAR.</i>	<i>MER.</i>
			 <u>18H30 À 19H30</u>
5	SÉANCE DU CONSEIL 19H30 Bienvenue aux citoyens Salle Bieler	7	 <u>18H30 À 19H30</u>
12	13	14	 <u>18H30 À 19H30</u>
 19	20 	21	 <u>18H30 À 19H30</u>
26	  27	28	 <u>18H30 À 19H30</u>



Séance du conseil



BIBLIOTHÈQUE



Collecte DÉCHETS



Bureau FERMÉ



Collecte RÉCUPÉRATION



Collecte COMPOST



2022

	<i>JEU.</i>	<i>VEN.</i>	<i>SAM.</i>
1	2	Bureau municipal FERMÉ P R	 10H00 À 12H00 4
8	9	Bureau municipal FERMÉ 10	 10H00 À 12H00 11
15	16	Bureau municipal FERMÉ 17 P R	 10H00 À 12H00 18
22	23	Bureau municipal FERMÉ 24	 10H00 À 12H00 25 FERMÉ
29	30	 01	

- 19 juin - Bonne fête des pères
- 24 juin—Bonne fête de la Saint Jean-Baptiste
- 27 juin— Bureau municipal fermé



Francois Arel,
coordonnateur de la sécurité civile



Utilisation sécuritaire des barbecues

Bon nombre de Canadiens aiment faire des grillades toute l'année, surtout lorsque le temps commence à se réchauffer. Il importe de savoir utiliser votre barbecue de manière sécuritaire.

Consignes de sécurité concernant les barbecues

Lorsque vous cuisinez à l'aide d'un barbecue, il est important de suivre les instructions du fabricant. On y explique comment utiliser, nettoyer et entretenir l'appareil.

Avant l'utilisation

Si votre barbecue n'a pas servi pendant une longue période (tout l'hiver), vous devez le vérifier avant de l'utiliser. Regardez si :

- les brûleurs ou les tubes métalliques près des brûleurs sont obstrués
- les raccords et les tuyaux sont endommagés ou fuient :
 - utilisez une solution d'eau savonneuse et vérifiez si des bulles se forment
 - si vous voyez des bulles, faites réparer le barbecue par un professionnel, puis vérifiez à nouveau s'il y a une fuite
 - remplacez les tuyaux fissurés ou endommagés, même s'ils ne fuient pas
- le joint d'étanchéité est endommagé (vérifiez le joint lorsque vous faites remplir le réservoir du barbecue et assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite après l'avoir réinstallé)

Assurez-vous également que le barbecue et les brûleurs sont propres et qu'il n'y a pas de dépôts importants de gras sur les briquettes.

Il importe également d'installer votre barbecue :

- à l'extérieur, dans un endroit bien aéré
- loin des matières combustibles ainsi que des portes et des fenêtres
- sur une surface plane pour réduire le risque qu'il bascule

Pendant l'utilisation

Lorsque vous utilisez votre barbecue, laissez le couvercle ouvert pendant l'allumage. Il y a trois étapes à suivre :

1. ouvrez le robinet de la bouteille de gaz
2. tournez le bouton de réglage à la bonne position
3. allumez le barbecue à l'aide du bouton-poussoir ou par un autre moyen recommandé, en prenant soin de ne pas vous pencher au-dessus de l'appareil

Après l'utilisation

- Fermez le robinet de la bouteille de gaz
- Laissez brûler le gaz qui se trouve dans le tuyau de raccordement
- Éteignez le brûleur

Règlementation stricte sur les feux d'artifice: la sécurité d'abord!



Avant de mettre le feu à la mèche, il est important pour les résidents de la région de s'assurer d'avoir bel et bien obtenu un permis valide délivré par le service d'incendie local.

Avec les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, la tentation peut être forte pour certains qui planifient de s'organiser de petites pétarades pour festoyer en groupe. Si c'est votre intention, assurez-vous d'avoir suivi la procédure stricte mise en place afin d'éviter de fâcheux accidents.

« En fait, les gens ont le droit de faire des feux d'artifice, mais la réglementation est très stricte pour la livraison du permis, compte tenu des risques extrêmes engendrés par les étincelles. De plus, il est recommandé de surveiller [l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU](#) avant l'utilisation de feux d'artifices.

Ceux qui dérogent à la règle pourraient se voir imposer des amendes ou faire l'objet de poursuites. Ce qui, il faut l'admettre, pourrait jeter une petite douche froide sur vos festivités.





Bibliothèque municipale



La carte Accès-musée

Vous pouvez emprunter pour une durée de deux semaines l'une des trois cartes Accès-musée. Ces cartes donnent accès **GRATUITEMENT** à une famille de deux adultes et trois enfants à certains musées de la région.

Musées participants

Trois Rivières

- Borealis
- Centre culturel Pauline-Julien (entrée gratuite)
- Centre d'exposition Raymond-Laurier (entrée gratuite)
- Galerie d'art du Parc (entrée gratuite)
- Maison Rocheleau dite «Manoir des Jésuites»
- Manoir Boucher de Niverville
- Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac
- Musée POP
- Musée des Ursulines

MRC des Chenaux

- Domaine seigneurial de Sainte-Anne / Sainte-Anne-de-la-Pérade
- Vieux Presbytère de Batiscan

Rive-Sud

- Moulin-Michel de Gentilly
- Musée des Religions du monde / Nicolet



**J'♥
LIRE**

Club de lecture - Été 2022

Encouragez votre enfant à lire tout au long des vacances scolaires en l'inscrivant au club de lecture de la bibliothèque municipale!

Pour qui? : Le club de lecture s'adresse à tous les jeunes de Saint-Louis âgés 5 à 16 ans.

Quand? : Du 29 juin au 31 août. Les jeunes membres du club de lecture recevront un coupon de tirage à chaque visite à la bibliothèque. Plus l'enfant fréquentera souvent la bibliothèque cet été, plus il aura de chances de gagner!

Comment participer? : Les inscriptions se font à la bibliothèque lors des heures d'ouverture.

À gagner :

Cartes-cadeaux de la librairie Buropro Citation
Prix de participation
Bonne chance à tous!

Heures d'ouverture :

Mercredi : 18h30 à 19h30

Samedi : 10h à 12h

Prendre note que la
bibliothèque sera fermée le
samedi 25 juin!

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA CANNEBERGE

80, rue Principale, porte 5
Saint-Louis-de-Blandford*,
Québec G0Z 1B0
(Sortie 235 de l'Autoroute 20)

Tél. : 819-364-5112

Courriel : info@canneberge.qc.ca

Site web : www.canneberge.qc.ca



Canneberge en fête



*Capitale nationale de la canneberge, lieu d'accueil de Canneberge en fête!



Croustade canneberges et érable

Ingrédients

- 2 ½ tasse de canneberges fraîches ou congelées
- 2/3 tasse de sirop d'érable
- 2 pommes coupées en dés (facultatif)
- 3/4 tasse de cassonade
- 3/4 tasse de farine
- 3/4 tasse de flocons d'avoine
- 1/2 tasse de beurre fondu



Préparation

- Mélanger les fruits et le sirop d'érable puis étaler dans un plat allant au four.
- Mélanger ensemble le beurre et les ingrédients secs; ajouter sur les fruits.
- Cuire au four à 350°F environ 45 minutes.

Note

L'ajout de pommes rend le mélange moins acidulé.

Bon appétit!



Recette de Georges Laliberté,
Chauffeur de tracteur

formations offertes gratuitement



Intervenant(e) jeunesse
environ 6h/semaine à Saint-Louis-de-Blandford.
Intervenant(e) étudiant(e) 30h/semaine.
MRC d'Arthabaska.

#job de rêve

Envoie ton cv à Philippe Bergeron
pbergeron@p1218.org



En avril dernier, nos recrues ont vécu leur premier camp en compagnie de nos dynamiques intervenants. Ils ont participé à une panoplie d'ateliers sur l'estime de soi et ont pu vivre une première expérience chez nous !







VIENS VOIR CÉDRIC
LE JEUDI
SALLE DES GÉNÉRATIONS
19H À 20H
POUR LES 12 À MOINS DE 18 ANS

Vous êtes étudiant(e) et recherchez un emploi d'été ?

Partenaires 12-18 recherche un(e) intervenant(e) jeunesse pour l'été (avec possibilité de prolongement à l'automne) ainsi qu'un(e) intervenant(e) dans la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford !

Envoyez votre CV à Philippe Bergeron au pbergeron@p1218.org

<https://www.facebook.com/p1218arthabaska/posts/501807995065902>

Le camp des recrues

Il s'agit d'une expérience unique, débutant par un camp, qui permet aux adolescents âgés de 12 et 13 ans de sortir de leur zone de confort et de développer leur esprit critique en abordant des sujets typiques de l'adolescence.

<https://www.facebook.com/p1218centreduquebec/posts/3198552823749587>



Le civisme, désigne le respect et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ainsi que le respect de ses conventions et de ses lois. Cet ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.

Comme municipalité, nous essayons de vous offrir des activités et services au moindre coût. Le centre de conditionnement physique ainsi que plusieurs autres emplacements publics ont été dernièrement la cible de vandalisme et de méfaits sur une base régulière.

Élus et usagers sommes très déçus de ce type de comportement. Prenez conscience qu'un acte de vandalisme est un acte criminel. En conséquence les contrevenants seront jugés au criminel.

Diplôme de finissant

En ce 17 juin 2022, Journée des finissants, les élus municipaux tiennent à témoigner de leur fierté envers les finissants de notre municipalité. Cette étape de la vie, significative en soi, revêt une importance encore plus remarquable avec le contexte qui a teinté l'année scolaire.

Du plus jeune au plus vieux, nous tenons tous à les célébrer. Leur persévérance nous insufflé inspiration, confiance et courage pour les jours à venir.

Félicitations



GRATUIT

Avez-vous votre trousse INFOSTOP ?



Quand les **SECONDES** comptent

- < **INFOSTOP** est un projet destiné aux aînés et aux personnes en situation de vulnérabilité
- > La trousse InfoStop sauve du temps en cas d'urgence à la maison.

Disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Arthabaska

Outil de prévention pour faciliter le travail des premiers répondants et des paramédics



**1^{re} FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Notre langue aux mille accents

PROGRAMMATION 2022

Municipalité : Saint-Louis-de-Blandford

Lieu : Centre Récréatif Bieler

Date de la Fête : 24 juin

Adresse du lieu : 80 rue principale Saint-Louis-de-Blandford

Horaire	Titre des activités	En cas de mauvais temps,
<i>(heure de début)</i>	<i>(précisez le lieu s'il est différent du site principal)</i>	<i>les activités sont :</i>
16h00 à 16h05	Volée des cloches	à la même endroit
16h00 à 17h00	Inauguration de la surface de hockey balle	
	Partie de hockey balle amical (enfants)	
16h00 à 18h00	Tournoi de fer	
16h00 à 19h30	Rallye-Connais-tu tes expressions québécoises?	
16h30 à 19h30	Maquillage avec Lily-Rose et Daphy	
16h30 à 19h30	Jeux gonflables	
17h30 à 19h30	Souper hot-dogs	
19h30 à 00h00	Feu de joie	
20h00 à 20h30	Hommage au drapeau et discours patriotique	
20h30 à 22h00	1 ^{re} partie Fred Perreault	
22h15 à 23h45	2 ^e partie Fred Perreault	
23h00 à 23h15	Feux d'artifice	
	Pour information contactez	
	Mélanie Allaire, coordonnatrice des loisirs	
	819-806-7008, lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca	

Nourriture et boissons en vente sur place : oui



Alain RAYES
Député de Richmond—Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca
1-877-722-1275 (téléphone) / 819-722-1275 (téléfax)

Présentateur officiel

En partenariat avec :

Québec



Hydro Québec



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

SAO



OFFRE D'EMPLOI SURVEILLANTS(ES) PLATEAUX SPORTIFS CENTRE RÉCRÉATIF BIELER

La municipalité est présentement à la recherche d'une personne dynamique et responsable afin d'assurer l'accueil, la surveillance et la sécurité des plateaux sportifs du centre récréatif Bieler.

Descriptions des principales tâches :

- Assurer l'ouverture et la fermeture du centre récréatif Bieler
- Accueillir les visiteurs et les orienter
- Assurer le respect des règles, du matériel et des installations
- Effectuer le rangement du matériel et assurer la propreté du matériel et des lieux
- Être capable de compléter un formulaire de rapport d'accident ou d'incident
- Assurer la sécurité des lieux

Principales exigences :

- Être responsable, autoritaire et dynamique
- Aimer travailler avec le public
- Flexibilité et capacité d'adaptation
- Formation RCR/DEA un atout

SALAIRE

Taux horaire : 16,50 \$/heure

Horaire : Horaire variable de soir en semaine et de fin de semaine
Postes temps partiel 15h à 20h

Lieu d'emploi : Centre récréatif, salle Bieler, 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **23 juin 2022**. Par courriel, télécopieur, par la poste, ou au bureau municipal. **Seuls les candidats retenus seront contactés**

Mélanie Allaire, Coordonnatrice des loisirs
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford
80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford, (Qc) G0Z 1B0
(819) 806-7008 #2223
(819) 364-2781 (télécopieur)
Courriel : lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca



DEK HOCKEY INSCRIPTION ÉTÉ 2022

Demi-saison

Les mercredis du 5 juillet au 24 août
(À l'exception du 27 juillet et 3 août)

Enfant de 6 à 8 ans – 18h00 à 18h45
9 à 12 ans – 18h45 à 19h30

Ligue amicale
30\$ / Enfant

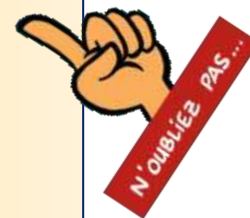
Date limite d'inscription : 23 juin

Pour inscription contactez
Mélanie Allaire
Coordonnatrice des loisirs
819-806-7008
lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

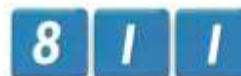


RAPPEL-RAPPEL

Pour information
Mélanie Allaire
Coordonnatrice des loisirs
819-806-7008
lesloisirs@saint-louis-de-
blandford.ca



En cas
d'urgence



APPELEZ INFO-SANTÉ
INFO-SOCIAL

COORDONNÉES BUREAU MUNICIPAL

1-80, Rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford (Qc) G0Z 1B0
Tél. : 819 364-7007 Fax. : 819 364-2781

Site Web : www.saint-louis-de-blandford.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi
Le vendredi

8H30 à 12H00 -- 13H00 à 16H00
FERMÉ

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directrice générale / Coordonnatrice voirie STÉPHANIE HINSE	819-364-7007 poste 2 dg@saint-louis-de-blandford.ca
Inspectrice en bâtiments et environnement AMÉLIA LACROIX	819-752-2444 POSTE 4291 Amelia.lacroix@mrc-arthabaska.qc.ca
Adjointe administrative CHRISTINE CHAMPAGNE - MARIELLE CODERRE	819-364-7007 poste 1 info@saint-louis-de-blandford.ca
Responsable des loisirs MÉLANIE ALLAIRE	Cell. : 819-806-7008 lesloisirs@saint-louis-de-blandford.ca

NUMÉROS D'URGENCE

MAIRE Saint-Louis-de-Blandford	Yvon Barrette	Cell. : 819-362-0412
Service Incendie (POMPIERS)	François Arel farelincentraide@outlook.com	1-819-350-8689
Centre Anti-Poison du Québec		1-800-463-5060
Tel-Jeunes		1-800-263-2266
Jeunesse J'Écoute		1-800-668-6868
Violence conjugale (S.O.S.)		1-800-363-9010
Agressions sexuelles		1-888-933-9007
Prévention suicide – Ligne écoute	MRC d'Arthabaska	1-819-751-2205
Carrefour d'entraide Bénévole B.F.		1-819-758-4188
Accès travail		1-819-758-2964

NUMÉROS UTILES

BIBLIOTHÈQUE	Josée Fortier	819-364-7007 poste 4
FADOQ	Gaétane Gagnon	819-364-7351
FABRIQUE	Solange Desrosiers	819-364-7473
VIDANGE FOSSE SEPTIQUE	Municipalité	819-364-7007 poste 1
GAUDREAU	Déchets-Recyclage-Compost-Bacs	819-758-8378
GESTERRA	Ecocentre--Gesterra	819-758-8378 poste 229
COMMISSION SCOLAIRE BOIS-FRANCS		819-758-6453
TRANSPORT COLLECTIF MUNICAR		819-758-6868
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS		819-758-5959
POSTE CANADA DAVELUIVILLE		819-367-2243
SPAA, ARTHABASKA		819-758-4444

REVISÉ : 2022-04-26

Dépôt légal :



Bibliothèque et Archives
Canada

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec